



## COMMUNIQUE DE PRESSE DE VIOHALCO SA

Bruxelles, le 5 octobre 2016, 15: 30

*Les informations reprises ci-dessous constituent une information réglementée telle que définie par la loi du 2 août 2002 et l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 sur les obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.*

### Notification sur la liquidation des fractions d'actions

Viohalco SA (ci-après la Société) annonce que, suite à son communiqué de presse du 15 juillet 2016, et conformément à la décision n ° 108/16-9-2016 de la Commission hellénique des marchés financiers (ci-après HCMC), NBG Securities SA a été nommé Membre de la Bourse d'Athènes (ci-après ATHEX) pour effectuer la vente des 3.525 actions dématérialisées de la Société, résultant de droits formant rompus sur les nouvelles actions dématérialisées de la Société, suite à l'augmentation de capital de la Société de 24.227,956.76 euros qui résulte de l'absorption de « ELVAL HOLDINGS SA », « DIATOUR, MANAGEMENT AND TOURISM SA », «ALCOMET COPPER AND ALUMINIUM SA », et « EUFINA SA », conformément à la directive 2005/56 / CE du Parlement européen et du Conseil européen du 26 octobre 2005, de la loi codifiée grecque 3777/2009 en liaison avec les dispositions de la loi codifiée 2190 / 1920 des sociétés anonymes et les articles 772/1 et suivants du Code belge des sociétés (le CBS), suivie de l'émission de 38.250,030 nouvelles actions sans valeur nominale, approuvée par son Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 février 2016.

La vente ci-dessus des 3.525 actions aura lieu le Vendredi 14 octobre 2016, conformément à la procédure de l'article 2.3.6 du Règlement de l'ATHEX. Le cours d'ouverture pour la vente des actions ne peut être inférieur de six pour cent (6%) au cours de clôture de la veille. NBG Securities S.A. informera la Société, l'ATHEX et la HCMC du résultat de la vente. Le produit net de la vente, déduction de tous les frais et taxes connexes, sera déposé auprès de la Caisse des dépôts et consignations grecque. Les actionnaires pourront bénéficier de leur quote-part du montant déposé au pro rata.

Le résultat de la vente, la date de paiement, ainsi que la documentation nécessaire que les actionnaires doivent soumettre à la Caisse des dépôts et consignations grecque seront annoncés par la Société, à une date ultérieure.

#### *À propos de Viohalco*

*Viohalco est une société de portefeuille basée en Belgique qui participe au capital social de plusieurs sociétés métallurgiques en Europe. Avec des sites de production en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en Russie, en Australie, en Ancienne République Yougoslave de Macédoine et au*

*Royaume-Uni, les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de l'aluminium, du cuivre, de câbles, de l'acier et de tubes en acier, générant un chiffre d'affaires annuel de 3,3 milliards d'euros. En outre, Viohalco et ses sociétés possèdent de vastes domaines immobiliers en Grèce et ont réhabilité quelques-uns de leurs biens dans le cadre de projets de promotion immobilière. Pour en savoir plus sur notre société, veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante : [www.viohalco.com](http://www.viohalco.com).*

## **Contacts**

Pour obtenir un complément d'informations, veuillez contacter :

**Sofia Zairi**

**Directrice des relations avec les investisseurs**

Tél. : +30 210 6787111, 6787773

Adresse électronique : [ir@viohalco.com](mailto:ir@viohalco.com)